

COLLEGE DE FONTENAY

PROJET D'ETABLISSEMENT

2023/2027

Réalisé en juillet 2023

Préambule

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Elaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du Conseil pédagogique, il est adopté ensuite par le Conseil d'Administration.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement.

Synthèse du diagnostic partagé

Le collège De Fontenay est un établissement situé dans la zone péri-urbaine sud de la ville de Rennes. Il accueille les élèves résidant sur les communes de Chartres de Bretagne (45% des élèves), Noyal Chatillon sur Seiche (27% des élèves) et Pont Péan (24% des élèves).

Ouvert en 1974, il a bénéficié d'une importante restructuration qui a débuté en 2004 et s'est achevée en 2007. De ce fait, les conditions matérielles de travail sont très satisfaisantes avec des locaux en bon état, régulièrement entretenus, bien équipés et de vastes espaces extérieurs.

L'environnement proche favorise l'ouverture culturelle et la pratique sportive : cinéma, centre culturel, médiathèque, gymnases, stade, piscine, salle de gymnastique spécialisée. Tous ces équipements sont accessibles à pied rapidement.

Dimensionné pour accueillir 700 élèves, le collège accueillera 600 élèves à la rentrée 2023 répartis dans 23 divisions (5 classes de 6ème, 6 classes de 5ème, 6 classes de 4ème et 6 classes de 3ème).

Le public d'élèves accueillis est très hétérogène avec des PCS défavorisées (31.5%) et très favorisées (32.5%). Chacune de ses catégories est en évolution chaque année (+5 points depuis 2018 pour les catégories très favorisées et + 4 points pour les catégories défavorisées). La typologie des élèves accueillis a changé, surtout ces deux dernières années ; le collège scolarise un nombre croissant d'élèves dont les familles sont confrontées à de réelles difficultés financières et sociales. Ce phénomène devrait encore s'accroître dans les deux ans à venir avec la livraison de logements dans le secteur du collège dont la moitié de logements sociaux. Après avoir augmenté de 10 points en 2019, le taux de boursiers est stable sur ces 3 dernières années (26.1% en juin 2023). Aujourd'hui, l'indice de positionnement social de l'établissement est établi à 114,1.

Le projet d'établissement 2019 /2023 s'est achevé sur le constat de bons résultats au regard des indicateurs académiques :

Aussi, compte tenu de l'origine sociale des élèves accueillis, **le collège assure plutôt bien leur réussite :**

- un taux de réussite au DNB (90.1% en 2022) supérieur aux taux académique (89.4%) et départemental (89.1%) et national (87.5%)
- un taux de réussite au DNB des élèves issus des CSP défavorisées également supérieur aux taux académiques et départementaux
- peu de redoublements ou de réorientation vers la voie professionnelle en fin de 2GT
- peu de réorientation ou de décrochage en fin de 2PRO.

Ces trois dernières années ,le travail mené sur **l'orientation** a permis de voir une augmentation sensible du taux d'élèves demandant une poursuite d'études vers la voie générale et technologique en fin de 3ème (68% fin juin 2019 et 71.5% fin juin 2022) avec, en contre partie une baisse sensible du pourcentage des élèves demandant une poursuite d'études vers la voie professionnelle (21.4% fin juin 2019 et 15.3% fin juin 2022).

Les modes de prise en charge des élèves à besoins particuliers ont été consolidés :

Les PPRE, PAP, PPS et PAI sont mieux appliqués dans et hors la classe.

Climat scolaire :

L'ensemble des personnels et les usagers de l'établissement constate depuis deux ans une amélioration du climat scolaire. L'enquête Locale Climat Scolaire passée auprès de tous les usagers en novembre 2021 le confirme.

Depuis janvier 2021, il y a eu un changement de direction. Une nouvelle principale est en poste depuis le 1^{er} janvier, cependant le poste de principal adjoint reste quant à lui instable car il y a eu 3 personnes différentes en 3 ans. Par ailleurs, depuis novembre 2022, la CPE titulaire a repris son service à temps plein après une absence de 3 ans qui a fragilisé le service vie scolaire.

Voir les indicateurs vie scolaire en annexe.

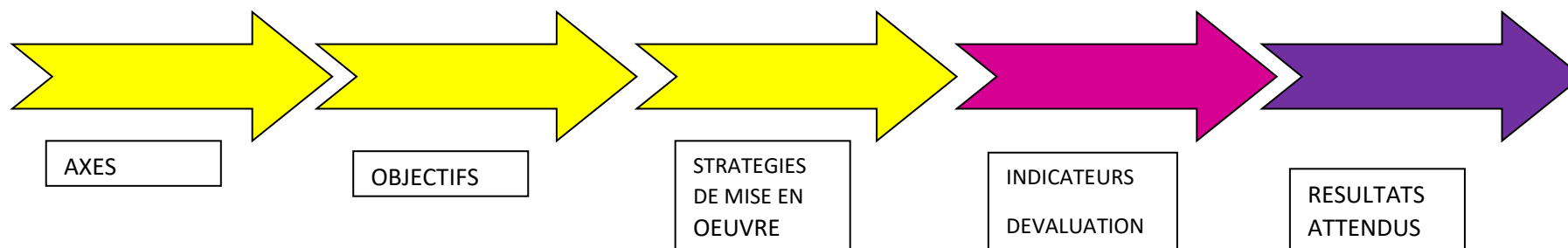
A partir de ce diagnostic partagé, l'équipe pédagogique dans son ensemble, accompagnée de l'équipe de direction du collège a défini un nouveau projet d'établissement pour la période 2023/2027.

Ce projet a été co-construit de façon concertée avec tous les acteurs du collège.

Il a fait l'objet d'un travail coopératif sur un temps forts le 04 juillet 2023

Travail en groupes pour modifier, actualiser les objectifs pour chacun des 3 axes qu'il convient de conserver car ils sont toujours d'actualité.

Le présent projet d'établissement sera décliné comme suit :



LES 3 AXES

1. Assurer un parcours de réussite à chaque élève

>Personnaliser les parcours afin de faire progresser l'ensemble des élèves quel que soit leur niveau

>Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet d'orientation ambitieux, réfléchi et cohérent

2. Construire le citoyen éclairé de demain.

>FAIRE DU COLLEGE UN LIEU DE TRANSMISSION DE VALEURS ET DE SAVOIR-ETRE

>CONCEVOIR LE COLLEGE COMME LIEU DE VIE ET D'EPANOUISSEMENT DE L'ELEVE ET DEVELOPPER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

> RENDRE LES ELEVES AUTONOMES

3. Ouvrir le collège sur l'extérieur

>FAVORISER L'OUVERTURE CULTURELLE DES ELEVES (PEAC)

>AMELIORER LE LIEN COLLEGE / FAMILLE

>DEVELOPPER DES PARTENARIATS

Axe 1 : Assurer un parcours de réussite à chaque élève

Objectif 1 :

Personnaliser les parcours afin de faire progresser l'ensemble des élèves quel que soit leur niveau

- 1) Exploiter l'évaluation nationale à l'entrée en sixième et en quatrième en français et en mathématiques en assurant des conditions de passation équitables pour tous les élèves pour cibler les besoins et proposer des actions de remédiation (consolidation/approfondissement et devoirs faits)
- 2) Tester les élèves en lecture à l'entrée en sixième. Les tester de nouveau en fin de sixième pour évaluer les progrès réalisés. Développer la pratique de la lecture par la mise en place d'un quart d'heure de lecture quotidien.
- 3) Fixer des objectifs réalisables à chaque élève bénéficiant d'un PAP, d'un PPRE ou d'un PPS. Un bilan sera établi à la fin de l'année. Faire en sorte d'encourager les élèves à dépasser les objectifs de fin de cycle.
- 4) Favoriser le travail d'équipe :
 - pédagogique : afin d'évoquer les situations d'élèves en difficulté et avoir une vision globale de l'élève (conseil de mi-semestre, à l'automne).
 - disciplinaire : des conseils d'enseignement pour harmoniser les pratiques (évaluations communes différenciées) en banalisant au moins une heure dans la semaine précédant les vacances de décembre et d'avril.

Objectif 2 :

Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet d'orientation ambitieux, réfléchi et cohérent

- 1) Conserver le tutorat en 4ème : en répartissant les élèves sur deux groupes
=> Remotivation / élaboration d'un projet professionnel / orientation prépa métier / travail sur l'estime de soi
- 2) Renforcer le lien famille / PP en informant les familles avant les vacances d'automne et en les rencontrant régulièrement.
- 3) Utiliser le levier de l'enseignante référente EFIV pour soutenir les parcours particuliers (inclusion des élèves EFIV dans les classes par période, préparation au CFG, FLS).
- 4) Entretien individuel avec les élèves à la mi semestre afin de définir des objectifs réalisables pour la fin du semestre. Vérifier dans quelles mesures ces objectifs sont atteints en fin de semestre.

Axe 1 : Assurer un parcours de réussite à chaque élève

Indicateurs d'évaluation retenus

- Taux de réussite au DNB
- % d'élèves admis au DNB avec mention.
- Ecart de réussite au DNB des élèves issus des CSP défavorisées.
- Taux de réorientation a l'issue de la 2GT
- Suivi et résultats scolaires des élèves ayant un PAP ou en situation de handicap.
- Productions et actions réalisées dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel
- Obtention PSC1, ASSR 1 et 2
- Pourcentage d'élèves ayant la certification PIX

Résultats attendus d'ici 2027

- Taux de réussite au DNB supérieur aux attendus académiques.
- 80% d'admis au DNB avec mention
- Ecart de réussite au DNB des élèves issus des CSP défavorisées inférieur à 5%
- Taux de réorientation en fin de 2GT inférieur à 7%.
- Obtention de 100 % des élèves au PSC1 et aux ASSR 1 et 2
- 100 % de certification PIX

Axe 2 : Construire le citoyen éclairé de demain

Objectif 1 :

**FAIRE DU COLLEGE UN LIEU DE
TRANSMISSION DE VALEURS ET
DE SAVOIR-ETRE ET DE VIVRE
ENSEMBLE**

1) Au niveau de l'élève :

- Règlement intérieur de l'établissement, règlement de demi-pension et de la charte informatique
- Rappel en réunion de rentrée des valeurs de l'établissement, des droits et devoirs des élèves.
- Utilisation du logiciel Pronote et de la carte du collégien pour la gestion des absences et des retards.
- Créer un système d'alerte pour mieux détecter et traiter les absences répétées.
- Améliorer le respect des règles de circulation des élèves dans l'établissement.
- Poursuivre le déploiement du dispositif Phare (équipe Bien Vivre Ensemble, élèves ambassadeurs).

2) Au niveau de la classe :

- Rôle d'éducateur de tous les membres de l'équipe pédagogique.
- Rôle du PP de la classe (thème abordé en vie de classe et le jour de la rentrée).
- Rôle du service de vie scolaire et de l'ASEN référent de chaque classe.

Objectif 2 :

**CONCEVOIR LE COLLEGE DE
FONTENAY COMME LIEU DE VIE
ET D'EPANOUISSEMENT DE
L'ELEVE**

1) Renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance à l'établissement par l'organisation de temps forts (Ex : clubs, journée des talents, séjours par niveaux, journées d'intégration, projets divers, Association Sportive...).

2) Valorisation de l'individu

- Valoriser dans tous les domaines (scolaire, sportif, artistique, associatif...) les réussites des élèves
- Valoriser les comportements positifs.

3) Renforcer l'affichage dans les lieux de vie des élèves (foyer, permanence, télévision du hall...) pour l'information et l'exposition des réalisations des élèves.

4) Usage du CDI pour promouvoir la culture.

Usage plus important et responsable du foyer.

Objectif 3 :

**RENDRE LES ELEVES
AUTONOMES**

1) Formation de 10 élèves ambassadeurs dans le cadre du programme Phare.

2) Accompagnement des élèves de 6ème par les élèves plus âgés sur la base du volontariat.

3) Sensibiliser les élèves et les faire participer à l'entretien des locaux (salle de classe, table, couloir, cours, self...).

4) Mettre à disposition des élèves des lieux de travail et d'échange en autonomie.

5) Poursuivre les différents projets développant l'esprit critique : parcours citoyen (solidarité, écocitoyenneté), parcours santé, parcours avenir, Éducation aux médias, en favorisant la prise en charge par les élèves eux-mêmes.

6) Faire vivre les instances élèves du collège en développant les outils d'action pour les élèves et la communication : CVC, CESCE, éco-délégués.

7) PSC1 : objectif de former l'ensemble des élèves de l'établissement.

8) Formation pour tous les élèves à la compétence Savoir Nager par la poursuite du dispositif Non Nageurs.

Axe 2 : Construire le citoyen éclairé de demain

Indicateurs d'évaluation retenus

- Évaluation de l'assiduité et de la ponctualité (%).
- Nombre détaillé de punitions et sanctions.
- Nombre de conseils de discipline.
- Nombre d'exclusion définitive du collège.
- Nombre de conseils de discipline.
- Nombre d'exclusion définitive du collège.
- Utilisation du logiciel LIEN pour évaluer les motifs de passage à l'infirmerie.
- Actions et productions réalisées dans le cadre des parcours citoyen et santé.
- Taux de participation à l'AS, au CVC, aux clubs, aux événements du collège (ex : Forum des métiers).
- Fréquentation du CDI

Résultats attendus d'ici 2027

Par rapport aux chiffres AS 2022/2023

- Diminution du taux d'absentéisme, du nombre de retards, de retenues d'exclusion de cours.
- Maximiser la présence et la réussite des élèves au PSC1 et au "Savoir Nager" à leur sortie du collège.
- Augmentation du nombre d'élèves participant aux instances et aux événements de l'établissement.
- Maintenir la fréquentation du CDI hors temps scolaire et sur le temps scolaire (travaux en co-animation avec la professeure documentaliste)

Axe 3 : Ouvrir le collège sur l'extérieur

Objectif 1 :

**FAVORISER L'OUVERTURE
CULTURELLE DES ELEVES
(PEAC)**

1) Développer le parcours artistique et culturel :

- Initiation à l'audio-visuel : Collège au cinéma, Ecole du spectateur, 1 film en LV, Cinéma au collège (ciné-club)
- Développer les ateliers culturels grâce à la diversité des professionnels de l'établissement.
- Concours de création artistique.
- Initiation à la création numérique (Offre ateliers numériques du Département)

2) Extraire les élèves de l'établissement pour appréhender d'autres espaces (sorties culturelles, voyages linguistiques, échanges linguistiques)

- Sorties et ateliers culturels (pour tous les niveaux. Au moins une sortie dans une institution à vocation artistique sur les 4 ans au collège. Rencontre : artiste plasticien, scientifiques, auteurs, musiciens... Visite de musées et de galeries (ex : « Carré d'art », Pôle Sud-toutes disciplines et tous niveaux. Tout le collège : Concert de l'école de musique (« Si j'étais musicien »))
- Projets solidaires : sensibiliser les élèves à la pluralité des cultures et la solidarité

3) Faire de l'établissement un lieu de rencontre avec la culture

- Baptiser les salles de classes et les illustrer via un projet artistique en collaboration avec le CVC.
- Augmenter la présence d'œuvres d'art dans l'établissement. Création d'une galerie physique « Grand angle » et virtuelle « Galerie bleue », « @artpla_fonday ».
- Ouverture au sport de haut niveau : AS, sorties, rencontres, cross, pérennisation des sections sportives existantes.

4) Positionner le CDI comme premier lieu d'accueil des élèves hors temps de cours et premier lieu d'accès à la culture

- Poursuite du journal du collège, expositions, rencontres d'auteurs et d'artistes, concours d'écriture de nouvelles.

Objectif 2 :

**AMELIORER LE LIEN COLLEGE /
FAMILLE**

1) Communication accrue Etablissement / Famille :

Dès la rentrée :

- 6^{ème} : réunion accueil des familles et réunion d'informations concernant les règles d'usage du collège. Réunion PP et équipe pédagogique / Famille courant septembre.
- Réunion par niveau afin de reposer le cadre du règlement intérieur aux élèves en début d'année. Expliciter l'usage du carnet de correspondance (dans son intégralité) durant la vie de classe.

2) Réunion parents / professeurs :

- 1^{er} semestre : Remise du bulletin en main propre par chaque PP aux parents de tous les élèves de la classe

3) Ouvrir l'établissement aux familles :

- Enrichir le site internet du collège.
- Développer la communication avec les familles via Pronote.
- Organiser des rencontres de présentations de projets

Objectif 3 :

**DEVELOPPER DES
PARTENARIATS**

1) Partenariats avec l'environnement du collège

- Police municipale : développement des échanges d'informations
- Médiateurs transports
- M2PF
- Développer des partenariats avec des associations en rapport avec les projets pédagogiques mis en place.
- Développement de l'action sociale : assistants sociaux, CDAS, planning familial.

2) Poursuivre et développer les partenariats culturels et sportifs (FFG, clubs sportifs chartrains)

- Pôle Sud, Musée des Beaux-Arts de Rennes, Ecoles d'arts

3) Partenariats Professionnels

- Développer le réseau d'entreprise pouvant accueillir des élèves en stage.
- Maintenir les partenariats existants et les enrichir (Ingénieure au féminin, connecteed girls, collège "main à la pate").

4) Partenariats avec les écoles et lycées de secteur :

- Projet développement durable avec les 4 écoles de secteur dans le cadre de la labellisation « collège main à la pate »
- Projets disciplinaires ou solidaires avec des lycées et écoles du secteur ou non.

Axe 3 : Ouvrir le collège sur l'extérieur

Indicateurs d'évaluation retenus

- Sorties et séjours linguistiques effectués chaque année.
- Projets et partenariats culturels mis en place.
- Réalisation effective et mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et culturel.
- Echanges et actions réalisés dans le cadre de la liaison école/collège et Lycées de secteur/collège.

Résultats attendus d'ici 2023

- Au moins un séjour linguistique à l'étranger (Allemagne, Espagne, Italie ou Grande Bretagne) proposé à chaque élève au cours de sa scolarité au collège.
- Un projet d'ouverture culturelle proposé chaque année par niveau de classe.
- Enrichissement du site internet du collège : articles qui expriment le dynamisme du collège.

2020-2021 (605 élèves)

	Retards	Exc cours	Retenues	Devoir supp	Avertissement	Blâme	Exc Interne	Exc Temp Etab	Exc DP	Conseil Disc	Exc Def
3A	117	12	35	1	2			7			
3B	36	4	14		1			2			
3C	110	3	11		1	2		1			
3D	121	7	33	2	2		2	3			
3E	118	8	21	1				2			
4A	90	9	13	2				2			
4B	98	13	57		2		1	1			
4C	56	6	35	2	3		6	4		2	1
4D	83	12	39	2	3		1	4			
4E	65	1	48	1	3		1	1			
4F	77	11	32	1				11			
5A	50	4	33	6	5			1			
5B	73	3	12	3	3						
5C	92	7	51	3	5			2			
5D	120	4	74	2	2			5			
5E	60	2	44	3	2			1			
6A	41	4	13		1						
6B	74	5	18		1			1			
6C	35		11					1			
6D	62	16	17		4			5			
6E	31		11	1							
6F	54	2	44	1	1			5			
Total	1663	133	666	31	41	2	11	59	0	2	1

Retenues vie sco

602

Professeurs

64

2019-2020 (609 élèves) Année COVID

	Retards	Exc cours	Retenues	Devoir supp	Avertissement	Blâme	Exc Interne	Exc Temp Etab	Exc DP	Conseil Disc	Exc Def
3A	66	1	16		2			1			
3B	83	3	16		2			2			
3C	26	2	1								
3D	205	8	19		1			1			
3E	71	3	11		1			1			
3F	74		11								
4A	33	4	9					1			
4B	40	1	17		2			5			
4C	55	1	10		1			1			
4D	117	22	30		3			1			
4E	65	3	23		3			1			
5A	81	6	3					1			
5B	21		7		1			2			
5C	80	22	14		1			2			
5D	95	3	18		1			2			
5E	86	6	12		3						
5F	87	10	12		2			1			
6A	53		29					1			
6B	124	1	44		3			4			
6C	56	2	9		2			5			
6D	39		6								
6E	24		11					1			
6F	39	5	12		1			2			
Total	1620	103	340	0	29	0	0	35	0	0	0

Retenues vie sco	222
-------------------------	------------

Professeurs	118
--------------------	------------